

PROVINCE DE LIEGE



Arrondissement de LIEGE

COMMUNE D'ANS

Code postal 4430

ASSEMBLEE CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL
ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Madame,
Monsieur,

Conformément au code de la démocratie locale et de la décentralisation et à l'article 26 bis§5, alinéas 2 et 3 de la Loi organique des CPAS, nous avons l'honneur de vous prier d'assister à la SEANCE CONJOINTE du CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE qui aura lieu à l'Hôtel communal, le 25 novembre 2019 à 19 h 00 précises.

Fait en l'Hôtel communal, le 15 novembre 2019.

Le Directeur général f.f.,

~~F-J SANTOS REY~~

La Directrice générale du CPAS

I. CHARLIER

Le Bourgmestre f.f.,

W. HERBEN

Le Président du CPAS

Y. PARTHOENS

ORDRE DU JOUR :

SEANCE PUBLIQUE :

1. Approbation du procès-verbal de la séance conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale du 19/11/2018.
2. Rapport annuel portant sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS ainsi que sur les économies d'échelle et les suppressions des doubles emplois du CPAS et de la Commune.

**